

Admettons que la personne doive 2 euros mais du coup en donne 10 afin de disposer d'une somme d'avance.

Procédez comme d'habitude sauf que dans "montant perçu" vous effacez la somme pré-remplie (par défaut c'est le montant dû qui s'affiche) pour mettre "10" puis vous encaissez comme d'habitude.

Cette manipulation est la même que vous la fassiez depuis une fiche d'un lecteur seul ou depuis l'encaissement global par famille.

10€ de crédit vont apparaître dans le journal de caisse à la date où ils vont être perçus.

Dans le cas d'une personne seule : le crédit (soit 8€ dans l'exemple) apparaît sur sa fiche. Lors de sa prochaine venue, si par exemple il en a pour 3 € le champ "montant perçu" se mettra automatiquement sur "0" car comme il reste du crédit il n'y a rien à percevoir, validez comme ça et les 3 € vont se décompter du crédit restant.

Rien ne va apparaître dans le journal de caisse car rien n'a été encaissé.

Dans l'hypothèse, où, la personne, au bout d'un moment n'ai par exemple plus qu'1 € de crédit alors qu'elle a pris ce jour là pour 3€ de livres, le champ "montant perçu" va afficher "2€" car c'est ce qui reste à percevoir si la personne du coup vous donne les 2€ vous validez donc ces 2 euros.

Ces 2 euros (somme réellement perçue) vont apparaître dans le journal de caisse.

Si la personne vous donne à nouveau plus, on recommence comme au début de l'explication.

Dans le cas d'une famille :

- le crédit (soit 8€ dans l'exemple) va s'attribuer automatiquement au responsable de groupe

- Il sera néanmoins utilisable aussi par les autres membres de sa famille via l'encaissement par famille.

Lors de la prochaine venue de la famille, si chaque membre prend par exemple des livres pour un montant total de 3 €, passez comme d'habitude par l'encaissement par famille, le champ "montant perçu" se mettra automatiquement sur "0" car comme il reste du crédit (sur le compte du responsable) il n'y a rien à percevoir, validez comme ça et les 3 € vont se décompter du crédit restant.

Rien ne va apparaître dans le journal de caisse car rien n'a été encaissé.

Comme pour une personne seule, dans l'hypothèse, où, la famille, au bout d'un moment n'ai plus assez de crédit pour régler ce qu'elle doit, le champ "montant perçu" va afficher la somme réellement due (ce qui reste à percevoir après déduction du crédit), validez.

Cette somme (somme réellement perçue) va apparaître dans le journal de caisse.

Si la famille vous donne à nouveau plus, on recommence comme au début de l'explication.